

CONSEIL DE SURVEILLANCE Séance du lundi 24 juin 2024

Délibération N°05/2024

Bilan d'activité de la Commission des usagers 2023

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AYANT VOIX DELIBERATIVE

Présents :

- **Monsieur François BAYROU**, Maire de Pau, Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur le Docteur Jean LACOSTE**, représentant de la ville de Pau, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur Jean-Louis CALDERONI**, Maire de Bizanos, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur Mohamed AMARA**, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Madame le Docteur Karine MASSALOUX-TAROZZI**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Madame Sandrine BARADAT**, représentante des organisations syndicales (CGT),
- **Monsieur Pierre PEYRE**, désigné par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Madame le Docteur Catherine DUBROCA**, désignée par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Monsieur le Docteur Bernard CENRAUD**, désigné par Monsieur le Préfet,
- **Madame Juliette COLINMAIRE**, Association Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet,
- **Madame Anne-Marie PEENE**, Ligue contre le Cancer, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet.

Excusés :

- **Madame Geneviève BERGÉ** représentant le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **En cours de nomination**, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques (CSIRMT),
- **Monsieur le Docteur Eric MONLUN**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Monsieur Denis LAVROF**, représentant des organisations syndicales (CFDT).

Délibération N°05/2024

Bilan d'activité de la Commission des usagers 2023

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6143-1 et suivants et l'article L. 1112-3,

VU le document préparatoire remis aux membres du Conseil de surveillance,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote, dont les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Votants : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 11

DECIDE :

- L'adoption du bilan d'activité de la commission des usagers pour l'année 2023.

Fait à Pau, le 24 juin 2024

Le Président du Conseil de Surveillance,



François BAYROU

Pour ampliation,

Le Directeur,



Julien ROSSIGNOL